

Ce bulletin du "Cercle Royal Apicole de Nivelles", ASBL, est dans la continuité de celui créé en 1970 par le "Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs" fondé en 1924. Il est distribué gratuitement aux membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture. Son but est d'informer les membres qui ne participent pas aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.



**Cercle  
Royal  
Apicole  
de Nivelles**

Mais aussi de faire connaître auprès du public notre section et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la revue « Apiculture en Wallonie ».

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, la dernière abeille infestée, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas »

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)

### Cotisations 2024 à verser au N° BE59 0018 0719 0226

Membres de soutien : 15 € (revue du Cercle)

Membres apiculteurs : 30 € (comprenant l'abonnement à la revue « Apiculture en Wallonie », à la revue du Cercle et l'assurance responsabilité civile pour le rucher).

**En cas d'accident**, avertir au plus vite le secrétariat de la FABW  
**Jean-Michel Doncq** au 010 / 86 19 49 ou par GSM 0477 / 48 30 94  
Adresse secrétariat: Rue du rand Brou N° 64 à 1320 Tourinnes-la-Grosse  
[secretariat.fabw@doncq.be](mailto:secretariat.fabw@doncq.be)  
<http://fabw.be>

#### **Guy Van Ael – Président**

Allée des Sources, N° 2 à 1400 Monstreux 0486 / 82 02 34  
[benedicte.tintinger@hotmail.com](mailto:benedicte.tintinger@hotmail.com)

#### **Vincent Hemberg**

Rue Passe-tout-Outre, 8 à 7340 Warquignies 0478 / 96 78 90 [vincent.hemberg@gmail.com](mailto:vincent.hemberg@gmail.com)

#### **Christophe Lippevelts**

Rue de la Station, 16 à 7160 Chapelle-lez-Hairlaimont 0498 / 59 00 94  
[lippevelts.Christophe@gmail.com](mailto:lippevelts.Christophe@gmail.com)

#### **Philippe Mahy – Responsable du rucher tampon**

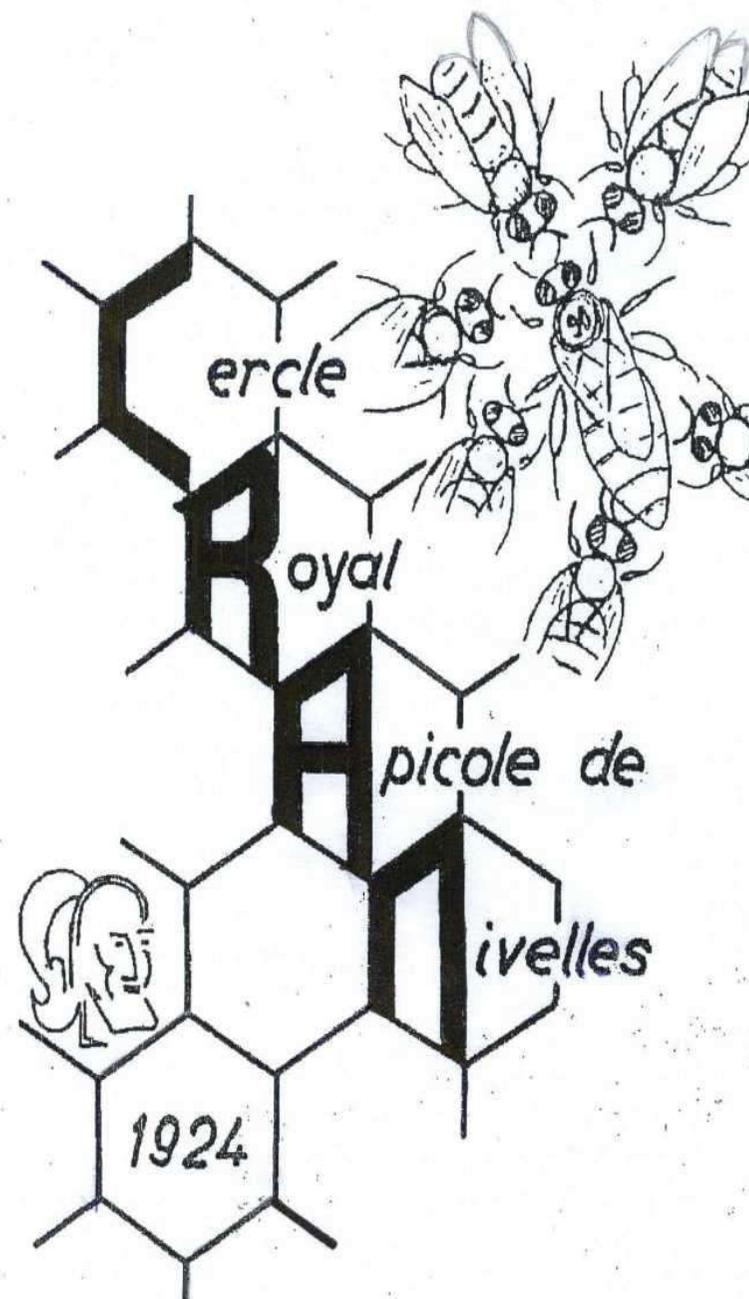
Rue Barbette, N° 13 à 1404 Bornival 0477 / 46 32 17 [barbette13@yahoo.fr](mailto:barbette13@yahoo.fr)

#### **Maxime Pierson**

Rue Haneliquet, 2 B0201 à 1401 Baulers 0479 / 52 20 76 [maxime@pierson.be](mailto:maxime@pierson.be)

#### **Jean-François Charlier – Rédacteur, Trésorier & Moniteur-club**

Avenue du Centenaire, N° 12 à Nivelles 0494 / 98 02 96 [jfcharlier59@gmail.com](mailto:jfcharlier59@gmail.com)



**"apicultureenivelles"**

**N° 111 DÉCEMBRE 2023**

## Le petit mot du Rédacteur :

Je ne sais pas trop si je préfère « notre bon Saint-Nicolas » ou son compère hivernal « Père Noël »  
En tout cas, la Région wallonne a choisi et n'a pas hésité à trancher dans le vif, pas celui du pain d'épices de nos repas festifs. Ordre a été donné aux divers intervenants contre la prolifération des nids de frelon d'arrêter les interventions le 6 décembre.

Vu les rumeurs en tous sens et malgré une débauche d'informations concernant les frelons, j'ai tout de même l'impression qu'une partie des futures fondatrices restent calfeutrées au sein des nids non neutralisés même si une partie d'entre elles sont effectivement parties se cacher dans des tas de bois, fentes de vieux murs ou « trous de souris ». Il eût peut-être été salutaire de continuer à neutraliser puisque CHAQUE fondatrice en moins est UNE fondatrice en moins. Excusez cette formulation simplissime. Et encore heureux, ç'aurait été un comble, qu'ils n'aient pas choisi la date du lendemain, fête de notre bon patron des apiculteurs Saint-Ambroise de Milan, qui en homme de sagesse aurait pu les inciter à prolonger un peu, ne fût que jusqu'à la trêve des confiseurs. Voilà pour le grade de la Région wallonne qui a donné une aide aux fameux « groupes d'apiculteurs qui aident les apiculteurs » pour se dédouaner de ses non-réactions de base, et qui a déjà réussi à mettre en porte-à-faux divers neutralisateurs les uns vis-à-vis des autres, avant que les groupes d'apiculteurs ne se retrouvent eux aussi en concurrence.

N'oublions pas non plus « nos amis » d'Inter-Environnement Wallonie et Inter-Environnement Bruxelles qui font publier de concert des allégations signifiant que finalement, la prédation du frelon asiatique n'est pas très significative pour la biodiversité ou l'entomofaune. Ce qui est faux puisque le bol alimentaire des FA consiste en une moitié d'abeilles mellifères, l'autre étant composée de tout ce qui passe à sa portée parmi les autres insectes. Dans une classe d'enfants, je dirais que de tous les pollinisateurs, il n'y a que le colibri qui n'y passe pas.

Pour compléter nos informations, nous sommes allés à quelques-uns de notre Cercle (Véronique, Michel et Loïc) au colloque « frelon asiatique » organisé au Parlement bruxellois par le député Jonathan de Patoul. Sans rentrer dans les détails, les exposés de Louis Monéger initiateur du « Groupe F » bruxellois qui obtient de bons résultats, de Gilles Lanion, ancien Président de l'Union nationale de l'apiculture française, et de représentants du SIAMU zone de secours ont été édifiants pour montrer l'augmentation exponentielle de la prolifération du frelon asiatique, et battre en brèche les allégations « inter-environnementales ». C'était d'ailleurs à leur tour d'en prendre pour leur grade. (je vous ai envoyé le lien par courriel).

Plus concrètement, nous avons invité monsieur Monéger à venir exposer sa méthode et son expertise sur le sujet. **Cela sans doute fin janvier**. Ensuite, et c'est très important si on se réfère au témoignage de Gilles Lanion, l'essentiel sera de d'abord se concentrer sur le piégeage des fondatrices. Des actions primordiales reprendront donc au printemps mais nous ne partons pas de rien au CRANivelles, puisque nous avions comme base notre recensement de 77 piègeurs 2023. À charge pour nous de compléter ce maillage. Mais nous y travaillons et avons eu une réunion avec la Ville de Nivelles qui étudie la possibilité des nous aider à distribuer les fameux petits pièges-couvercles. Nous aurons un autre contact début janvier et les infos concrètes suivront. Je rappelle encore que le groupe FaceBook Vespa Hunter 1400 à très bien fonctionné avec 77 (aucun lien de cause à effet avec le nombre de piègeurs, simple hasard chiffré) nids annihilés grâce à l'action de notre monsieur frelon Nicolas et à des citoyens pas du tout apiculteurs mais conscientisés et qui sont solidaires de nos apiculteurs. Une extrapolation par des recoupages d'infos des pompiers et interventions du printemps nous amène à plus de 100 nids sur Nivelles, peut-être proche de 120.

Enfin, j'espère que vous avez assisté, comodal ou non, à la journée frelon asiatique organisée par le CARI samedi dernier. Salutations et bonnes fêtes à toutes et tous, Jf Ch.



## La vie du Cercle

[apiculturenivelles.be](http://apiculturenivelles.be) ou le [Teams](#)

### Prochaines activités et conférences du Cercle apicole de Nivelles

Contact Guy Van Ael 0486 / 82 02 34 ou J-F Charlier

**Conférence: « Les modifications du climat et les adaptations de la gestion de la pratique apicole au vu des changements climatiques »**

**Agnès Fayet le vendredi 15 décembre 2023 à 19h30 dans les locaux de l'ASBL Émeraude à l'Avenue de la Gare N°7 à 1401 Baulers.**

**Après une introduction au changement climatique et ses conséquences générales sur le monde végétal et les pollinisateurs, Agnès abordera ses impacts sur l'évolution des miellées et des miels, ainsi que sur les marchés et les consommateurs.**

**Ensuite, nous apprendrons comment adapter notre matériel et notre conduite apicole à ces changements.**



Les conférences se dérouleront dorénavant dans les locaux de l'ASBL Émeraude (accueil de jour et logements pour public adultes handicapés) à 1401 Baulers Avenue de la Gare, N°7. Le «Foyer des Récollets» devenu « **MJ SQAD** » ou « Maison des Jeunes » de Nivelles qui se trouve **Rue de Charleroi** (derrière l'Église des Saints Jean et Nicolas nous reste accessible.

“Plantations et organisation d'un jardin mellifère” par Jean-Nicolas Arnould le vendredi 12 janvier 2024

“Observations au trou de vol” par Renaud Delfosse le 15 mars 2024

Souper de Saint-Ambroise le samedi 20 janvier 2024

AG FABW le samedi 3 février et AG Cercle royal apicole de Nivelles dimanche 14/2

Pour le fun, la naissance d'une reine (*transmis par Alain Lutte*)

<https://mail.google.com/mail/u/0?ui=2&ik=12bff93687&attid=0.1&permmsgid=msg-f:1783746952042672542&th=18c12466f5b0719e&view=att&disp=safe&realattid=18c116a4e6e958cf4e01>

## Le coin des petites annonces

Le Cercle royal apicole de Nivelles n'est pas partie prenante dans les achats de colonies et/ou de matériel d'occasion entre membres. Il relaye uniquement les infos et ne pourrait en aucune manière être tenu responsable en cas de désaccord entre vendeur et acheteur.

**4 grilles à Reines DDT 10 neuves acier galva sans cadre 6€ ou 22€ les 4**

## Agenda chez nos collègues apiculteurs, consultez leurs sites web.

### L'Abeille du Hain (Wauthier-Braine) [abeilleduhain@live.be](mailto:abeilleduhain@live.be)

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine Contact : **Agnès Beulens** 02/366.03.30

**SRAWÉ Société royale d'Apiculture de Wavre et Environs** (avec soutien Ville de Wavre) [www.srawe.be](http://www.srawe.be) Contact : thierry.vanderschelden@gmail.com ou tél 0477/56 46 43

**SRABE Société royale d'Apiculture de Bruxelles & Environs « Bruxelles m'abeilles »**  
Au Potelier des Pilifs, Rue du Craetveld 124 - 1120 Neder-Over-Heembeek

### Jeudi 7 décembre pm

### Procession Saint-Ambroise escorté par la fanfare jusqu'au pied de Manneken-Pis.

« Pipi – Hydromel » offert par le Ketje et Xavier Rennote de Nectar & Co

Conférence « Introduction des reines dans les colonies » par Didier Brick le dimanche 10 décembre à 14h30

**L'AAJIE** (Association des Apiculteurs Jodoigne, Incourt et Environs) [eddy.dagrain@ajjie.be](mailto:eddy.dagrain@ajjie.be)

**Cercle Apicole de Charleroi CAC** [secretariat.cac.charleroi@gmail.com](mailto:secretariat.cac.charleroi@gmail.com)

Maison communale de Marchienne-au-Pont Place Kennedy, N°1

**Rebecq-Enghien** <http://www.apiculture-rebecq-enghien.be/> 0479/65 95 94

### Musée du Miel et de l'Abeille à Lobbes (Royale Amicale Sylvain Thibaut)

Rue Fontaine Pépin, N°12 à 6540 LOBBES

Infos : 0499/29.08.41

[www.museedumie.be](http://www.museedumie.be)

<http://abeilleetnature.be>

### UFAWB (Union des Fédérations apiculteurs de Wallonie & Bruxelles)

rédaction de la revue « Apiculture en Wallonie » : rédaction Benoit Urbain +32 477 206806

[apiculture.en.wallonie@gmail.com](mailto:apiculture.en.wallonie@gmail.com)

### Autres sites importants:

[beewallonie.be](http://beewallonie.be)

**CARI** <https://www.cari.be>

<http://butine.info/> 010/47 34 16 [info@cari.be](mailto:info@cari.be)

Pour donner suite à l'organisation du colloque bruxellois concernant la lutte contre le frelon asiatique le 16 novembre dernier, j'ai le plaisir de vous faire parvenir le lien de la rediffusion

<https://www.youtube.com/watch?v=uZP2jXHBPmM>

La presse parle aussi du colloque en pleine page dans la DH La position "dangereuse" de Bruxelles Environnement sur les frelons asiatiques :

"Faudra-t-il qu'il y ait un mort pour qu'on bouge ?"

<https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/2023/11/24/670-interventions-pour-des-nids-de-frelons-asiatiques-a-bruxelles-en-2023-le-ministre-alain-maron-doit-mettre-en-place-avant-le-printemps-2024-GWIPAKP7RVCWDG6Q5LTYJGQXDE/>

Pour demander la neutralisation d'un nid, les procédures sont sur le site-web <https://www.beewallonie.be/sante-des-abeilles/neutralisation-des-nids-de-frelons-asiatiques-pour-les-apiculteurs/>

Il y a aussi une nouvelle page sur le site de la RW Biodiversité.

Il suffit de cliquer sur sa commune, et de remplir le formulaire. Celui-ci sera envoyé automatiquement à l'équipe qui le prendra en charge.

<https://louishautier.github.io/20231019- CarteApiculteursNeutralisateursFA2023.html>

**Vous pouvez renseigner vos prises de frelons via le formulaire ci-dessous :**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdH4mp-gErsyfWcen4tRYMholqC1wtNv-fZTr7-DWI14sQQA/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdH4mp-gErsyfWcen4tRYMholqC1wtNv-fZTr7-DWI14sQQA/viewform?usp=sf_link)

[invasives@spw.wallonie.be](mailto:invasives@spw.wallonie.be)

<http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/frelon/>

[AB PROKILL \(0474/44.64.98\)](tel:0474446498) ou [FG-API \(0474/28.56.59\)](tel:0474285659)

Pour le détail, je vous renvoie sur le « Butine Info » reçu le 25 octobre que je vous ai envoyé par mail. Il contient toutes les procédures, liens et contacts nécessaires pour le signalement et les appels à l'aide pour neutralisations des nids. Sachons que Nivelles se trouve dans la zone de « l'Abeille du Hain » et que nos voisins de Ittre pourraient aussi nous aider en cas de besoin si leur quota du nombre de déplacements ne sont pas épuisés.

**Voici un texte qui fera du bien à nos anciens et toujours professeurs des écoles d'apiculture. Nous leur offrons en cadeau pour les fêtes.**

« Bonsoir à tous et à toutes,

J'ai passé 2 années avec vous, 2 années formidables, 2 années intenses, 2 années de passion.

J'ai beaucoup appris, assez bien retenu et espérons un peu compris.

Moi qui ne trouve de salut que dans le travail manuel la nature et les bois, j'ai été gâté, J'ai tout aimé.

Quel plaisir d'assister aux exposés des pédagogues et conférenciers tous plus fouillés les uns que les autres. Quelle récompense de voir mon temps libre rentabilisé par votre volonté de transmettre la connaissance, votre souci de précision et in fine, votre volonté d'apprendre à apprendre.

Avec mes proches, je parle toujours de "mon école des abeilles" mais le niveau est tellement élevé que peut-être devrais-je parler d'une université.

Que dire maintenant des instructeurs de terrain. Les liens sont puissants et se renforcent de semaines en semaines. Diffuseraient-ils eux aussi des phéromones ? je ne pense pas. Le contact est privilégié car d'une part en petit nombre et de plus, sur le terrain, en plein air, en pleine nature et finalement toujours dans l'action, dans le mouvement, dans le concret.

Vous m'avez fait approcher ce monde merveilleux et donné les moyens à présent de le vivre en pleine conscience.

C'est grâce à vous tous, si maintenant, j'ouvre seul la ruche, en toute sérénité pour y apporter les bons soins aux bons endroits aux bons moments.

Nous sommes tous conscients de la quantité et de la valeur du travail qu'il y a derrière tout cela et de la disponibilité de tous et de toutes. Nous sommes conscients de la volonté que vous avez, non seulement de bien faire mais d'en faire encore et encore toujours plus loin, plus fort, plus haut telle la reine qui cherchant le firmament, ne veut garder que les meilleurs de ses prétendants ».

*Un ou une élève*

**Vu dans « L'abeille de France et l'apiculteur » N°1117 de ce mois, et pour contenter notre Président Guy Van Ael qui trouve que le terme amateur n'offre pas une représentation positive des apiculteurs de loisir, un article sur l'Apiculture à travers le prisme des catégories « amateurs » et « professionnels » dans une analyse socio-historique des réalités différentes.**

Les auteurs de la Société centrale d'apiculture – INRAE auraient pu employer « petits producteurs » devenue l'usage à la place d'« apiculteurs amateurs », mais c'est sans interprétation fallacieuse ni volonté d'opposition des deux familles d'apiculteurs.

**Ils ont employé le terme amateur pour définir celui qui cultive un art ; une science, par passion pour son seul plaisir et non par profession.**

**Les États membres sont en train de finaliser leur position sur l'étiquetage obligatoire de l'origine des mélanges de miels.**

La question de l'étiquetage des mélanges de miels, et notamment des pourcentages par pays d'origine, est au centre des discussions dans les groupes de travail du conseil de l'UE.

Contrairement à la proposition de la commission européenne, les États membres souhaitent rendre obligatoire l'indication de la part de chaque pays dans ces mélanges. Pour répondre à ces préoccupations, la présidence espagnole du Conseil de l'UE a rédigé un projet de compromis incluant deux amendements sur le sujet. L'objectif pour le Conseil de l'UE est de démarrer les discussions techniques avec le parlement européen dès le mois décembre.

L'INDICATION D'ORIGINE AU CŒUR DE LA PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE

La première proposition concerne l'indication de l'origine des pays en cas de mélange de miels. Le projet de texte suggère que les pays d'origine où le miel a été récolté soient indiqués dans l'ordre décroissant de leur poids sur l'étiquette, avec le pourcentage que chacun représente. À la suite de préoccupations exprimées par les États membres, la proposition ne prévoit aucune dérogation concernant l'indication obligatoire d'origine en fonction du poids du contenant.

Si plus de quatre pays sont représentés dans le mélange alors l'obligation d'indication du pourcentage ne s'applique qu'aux quatre parts les plus importantes. Pour des raisons de lisibilité, la présidence propose que le pays soit indiqué en utilisant le code à deux lettres (conformément aux normes ISO) si le contenant est inférieur à 30 g.

La deuxième proposition concerne une modification de la directive Miel sur les méthodes de vérification de la conformité du miel. La présidence espagnole propose que la commission européenne élabore dans un délai de quatre ans un acte d'exécution visant à harmoniser ces méthodes permettant de détecter les fraudes au miel.

Ces propositions auraient reçu un soutien général des délégations. Sur cette base, la présidence espagnole va à présent préparer un mandat de négociation qui devra ensuite être approuvé par les représentants des États membres.

Parallèlement, le parlement européen doit aussi se prononcer sur ce dossier.

La commission de l'Environnement est compétente au fond et un projet de rapport a d'ores et déjà été publié. À l'instar des États membres, ce document plaide pour un étiquetage aussi exact que possible sur l'origine du miel. Le vote est prévu lors de la réunion du 29 novembre.

*Journal « Vers l'Avenir »*